

**BULLETIN D'ADHESION AUX OPTIONS COMPLEMENTAIRES
FACULTATIVES PROPOSEES PAR LA FFSBF**

Contrat AXA n°4754505204

A retourner, accompagné de votre chèque à : **AIAC Courtage, 14 rue de Clichy, 75009 Paris.**

Je soussigné(e)

Nom – Prénom : **Date de naissance** :

Adresse :

.....
.....
.....
.....

Club de : **N° de licence** :

Je souhaite bénéficier du contrat individuelle Accident.

Option « 1 » 70€ TTC

Option « 2 » 100€ TTC

Et vous adresse le chèque correspondant libellé à l'ordre d'AIAC Courtage.

Clause bénéficiaire : en cas de décès de l'assuré, le bénéficiaire est, sauf stipulation contraire adressée par l'assuré au moyen d'une disposition écrite et signée, le conjoint survivant de l'assuré, non séparé de corps, non divorcé, à défaut les enfants légitimes reconnus ou adoptifs de l'assuré, à défaut les héritiers de l'assuré.

Nom, prénom et adresse du représentant légal pour un mineur :

Je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information du présent contrat.

Seules les demandes d'adhésion dûment complétées, signées et accompagnées du règlement correspondant seront prises en compte par la Compagnie.

Les garanties prendront effet dès réception par AIAC du présent bulletin et du règlement de la prime correspondante. La période d'assurance est à durée ferme, et prend fin le jour de fin de validité de la licence FFSBF pour la saison considérée.

Le soussigné peut demander à la compagnie communication et rectification de toute information le concernant qui figurerait sur tout fichier à usage de la compagnie, de ses mandataires, réassureurs et des organismes professionnels.

Fait à le

Signature (pour les mineur(e)s : son représentant légal) « lu et approuvé »